

LE HANDICAP INVISIBLE

80% des handicaps sont invisibles !



Seulement 2% des personnes en situation de handicap sont en fauteuil roulant

Quelques exemples de handicaps invisibles :

Déficience visuelle

Cancer

Troubles DYS

Diabète

Fibromyalgie

Maladies cardiaques

etc ...

Troubles musculo-squelettiques : lombalgies, tendinites...

Dépression

Déficience auditive

Maladies respiratoires : asthme...

Parler de sa situation en toute confidentialité permet d'éviter l'épuisement, le repli sur soi, l'isolement, la démotivation...

Des solutions existent pour adapter le travail et permettre à chacun d'exprimer ses compétences.

Quelques exemples d'aménagement au travail :



Aménagement des horaires/rythmes de travail sur préconisation du médecin du travail, en concertation avec la hiérarchie du salarié, et l'appui du service prévention le cas échéant



Adaptation du matériel de bureau et des équipements de terrain



Mise en place du télétravail jusqu'à 3 jours par semaine si les conditions d'éligibilité sont réunies



Accompagnement vers une éventuelle reconversion professionnelle



Suis-je concerné ?

Faites le test en toute confidentialité



01 84 60 31 01

cellulehandicap@capprofrance.com

<https://cellulehandicap.capprofrance.com>

Une confidentialité totale est garantie sur votre identité et l'ensemble de nos échanges

L'équipe

capprofrance.com



Magali



Emmanuelle



Cécile



Alix



Dorothée



Pascaline